

DOSSIER DE PRESSE



Inauguration du collège George-Chepfer à Villers-lès-Nancy

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La mue spectaculaire du collège George-Chepfer à Villers-les-Nancy

Le collège George-Chepfer est désormais un exemple emblématique après les établissements de Colombey-les-Belles, Cirey-sur-Vezouze, Custines et Jean-Lamour à Nancy, tant en matière de conditions d'enseignement « nouvelles générations » qu'en matière d'exemplarité énergétique.

Une mue spectaculaire, tant à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur. Voici le nouveau collège George-Chepfer ! L'ensemble de l'établissement (locaux d'enseignement, demi-pension, SEGPA, atelier) était une préfabrication lourde des années 1970, composée de cinq constructions éparses réunies par des galeries couvertes de liaison.

Désormais, le collège ne compte plus que deux bâtiments, tous deux visibles depuis l'entrée principale, l'externat regroupant l'administration et la vie scolaire, ainsi que la demi-pension, reliée par un vaste préau couvert. Ils sont inaugurés ce vendredi 6 septembre 2019. Approuvés par les élèves et la communauté éducative, qui en bénéficient depuis le printemps dernier.

La cour est aujourd'hui un vaste espace situé sur l'avant du collège et divisé en trois plateaux étagés, offrant des usages différenciés pour les élèves et permettant une totale transparence depuis le portail d'accès sur rue et l'entrée de l'externat et une surveillance aisée depuis la vie scolaire située au rez-de-chaussée.

Les travaux se sont déroulés en cinq phases. Le budget consacré à cette opération s'élève à 10,2 M€. Cette enveloppe est entièrement prise en charge par le conseil départemental, dans le cadre du plan Collèges Nouvelles Générations (PCNG).

De par son volet énergétique, l'établissement est l'une des réalisations emblématiques de ce plan. Un soin particulier a été apporté à la maîtrise des dépenses énergétiques et à l'utilisation de matériaux bio-sourcés : sols en linoléum pour l'ensemble des locaux et circulations (hors locaux scientifiques et sanitaires), peintures aux résines acryliques à dispersion aqueuse conforme aux directives européennes, isolation extérieure avec de la ouate de cellulose par insufflation.

Ce collège est d'ailleurs lauréat de l'appel à projets PREBAT 2014. Le Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT) vise à préparer les bâtiments de demain, en construction neuve et en réhabilitation. Il qualifie les projets ambitieux et exemplaires en matière de performance énergétique. Le collège fait également l'objet d'une labellisation PASSIVHAUS

concernant l'externat. Ce label allemand est un concept global de construction de bâtiment à très faible consommation d'énergie.

À l'intérieur des locaux, le collège n'est pas en reste, avec des espaces lumineux et un équipement numérique favorisant les nouvelles pratiques éducatives : 2 classes connectées soit 60 tablettes mutualisées pour les élèves et 18 tablettes confiées aux enseignants volontaires pour développer des usages numériques (livraison printemps 2019), 6 espaces couverts en wifi et 10 tableaux blancs interactifs (TBI).



PROGRAMME

Restructuration à neuf du collège George-Chepfer 4 rue de la Carrière à Villers-lès-Nancy – Tél : 03 83 28 32 70

CARACTÉRISTIQUES

Établissement composé de 5 constructions : administration, cuisine de fabrication, externat, SEGPA, atelier soit 6 860 m² de surface utile sur un foncier de 21 420 m². Établissement actuellement surdimensionné, ayant une capacité d'accueil de 450 élèves, pour un effectif actuel de 300 élèves (hors enseignements spécialisés).

Maintien d'une SEGPA sur le site le temps des travaux, avant transfert au collège Haut-de- Penoy (renommé Simone-de-Beauvoir en cette rentrée 2019-2020) à Vandœuvre, fin 2018.

OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

Salle polyvalente au rez-de-chaussée de l'externat accessible depuis l'extérieur et mutualisable hors temps scolaire.

OBJECTIF ÉNERGÉTIQUE

Dossier en cours de labellisation Passivhaus (performance énergétique dans les bâtiments).

SPÉCIFICITÉ

Dossier lauréat PREBAT 2014 (Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment) auprès de l'Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME).

COÛT D'OPÉRATION TDC : 10,2 M€ - BUDGET TRAVAUX : 6,81 M€ HT

MAÎTRE D'OUVRAGE ET FINANCEUR

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle - Subvention ADEME et Région

MAÎTRISE D'ŒUVRE (MOE)

Plan Libre, associé aux bureaux d'études techniques : BETC, Plan 9, Perrin et associés, Echohal, Echologos.

PLANNING / BUDGET

PROGRAMMATION : 2013

ÉTUDES : 2014-2015

RÉALISATION DES TRAVAUX

Travaux en sites occupés avec phasage sur 24 mois, préparation de chantier compris

PHASE 1 : aménagements provisoires de l'externat / Février 2016

PHASE 2 : restructuration de l'externat / Février 2016 - octobre 2017

PHASE 3 : aménagements provisoires de la demi-pension / Juillet - novembre 2017

PHASE 4 : réhabilitation de la demi-pension / Septembre 2017 - septembre 2018

PHASE 5 : démolition de l'administration, de la SEGPA, aménagements extérieurs / 2019

LIVRAISON : 2018

BUDGET DE L'OPÉRATION : 10,2 M€

Fiche pratique

Nombre d'élèves : 396 (effectifs année scolaire 2018-2019)

Nombre de demi-pensionnaires : 330 (effectifs année scolaire 2018-2019)

Spécificités du collège :

Structure particulière : section ULIS

Restauration scolaire : cuisine de production

Projets éducatifs : collège éco-responsable 2017-2019 ; participation à « Aux actes citoyens » en 2018 et Labo des histoires 2018-2019.

Numérique : 2 classes connectées (60 tablettes mutualisées pour les élèves et 18 tablettes confiées aux enseignants volontaires pour développer des usages numériques (livraison printemps 2019) ; 6 espaces couverts en wifi ; 10 tableaux blancs interactifs (TBI).

10 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La reconstruction à neuf du collège George-Chepfer fait partie intégrante du plan Collèges Nouvelles Générations (PCNG). L'objectif était de réaliser un collège passif.

Ce collège est lauréat dans le cadre de l'appel à projets PREBAT 2014.

Le Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT) vise à préparer les bâtiments de demain, en construction neuve et en réhabilitation. Il qualifie les projets ambitieux et exemplaires en matière de performance énergétique.

L'objectif de consommation maximale en énergie primaire est fixé à **60 kwh/m²/an** (calculés 43 kwh/m²/an pour ce projet). Ces consommations intègrent le chauffage, la ventilation, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage des locaux.

Choix techniques : recours aux matériaux bio-sourcés, prise en compte du confort d'été, ventilation double flux, éclairage sur détecteurs de présence, stores extérieurs motorisés.

BON À SAVOIR

L'exemplarité est jugée en premier lieu sur la base d'un niveau de performance « BBC+ » et sur un ensemble de critères « durables » : impact sur l'environnement, gestion technique et confort, qualité d'usage, reproductibilité.

La commission réunit, en Lorraine, l'ADEME, le conseil régional et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Lorraine (DREAL) et l'association Lorraine Qualité Environnement (LQE).

Les lauréats alimentent entre autres l'Observatoire BBC (base de données nationale ouverte à tous, contenant des fiches d'opérations, des données statistiques, etc.).

Le collège George-Chepfer fait également l'objet d'une **labellisation PASSIVHAUS** concernant l'externat. Ce label allemand est un concept global de construction de bâtiment à très faible consommation d'énergie.

Celle-ci est possible en utilisant en particulier les composants de construction éco-énergétiques et un système de ventilation de qualité : cela a pour résultat d'augmenter considérablement le niveau de confort. C'est un contrôle pendant les études, la phase travaux et pendant l'exploitation du bâtiment. La construction d'un bâtiment passif nécessite des composants de très haute efficacité énergétique : châssis de fenêtre super-isolés, ventilations double flux, absence de pont thermique, vitrages permettant un gain solaire en hiver, etc.

DANS LE DÉTAIL

L'ensemble du collège (locaux d'enseignement, demi-pension, SEGPA, atelier) était une préfabrication lourde des années 1970.

La singularité de la composition existante, faite d'un jeu de nervures de béton, donnait une certaine vibration sous la lumière aux façades. Mais du point de vue thermique, ces dispositifs étaient très défavorables. Il a donc été décidé une isolation par l'extérieur pour traiter l'ensemble des ponts thermiques.

Le collège était composé de cinq constructions éparses (administration, demi-pension, externat, SEGPA, ateliers techniques), réunies par des galeries couvertes de liaison. L'entrée du collège n'était pas valorisée par la présence de l'administration, l'absence de visibilité de l'entrée de l'externat, l'accès à la cour de récréation située en partie arrière.

Désormais, le collège ne compte plus que deux bâtiments, tous deux visibles depuis l'entrée principale, l'externat regroupant l'administration et la vie scolaire, ainsi que la demi-pension, reliée par un vaste préau couvert.

COUR

Vaste espace situé en partie arrière, la cour est déplacée sur l'avant du collège et divisée en trois plateaux étagés, offrant des usages différenciés pour les élèves et permettant une totale transparence depuis le portail d'accès sur rue et l'entrée de l'externat et une surveillance aisée depuis la vie scolaire située au rez-de-chaussée.

ENTRETIEN

La diminution des surfaces construites et le resserrement des constructions permettent un gain appréciable en termes d'entretien et de nettoyage.

ACCESSIBILITÉ

Elle est assurée sur la totalité du collège. Elle est réalisée depuis l'accès sur rue, par l'intermédiaire d'une rampe douce qui mène à l'entrée, au rez-de-chaussée de l'externat. Un accès véhicules est également réalisé pour le personnel. Les 4 niveaux de l'externat sont desservis par un ascenseur. L'accès à la demi-pension, de plain-pied, est assuré par un cheminement protégé par un préau couvert.

Il s'agit également de favoriser les modes de déplacements doux : 80 places de stationnement ont été créées à l'entrée du collège et abritées par un auvent ajouré et transparent.

ÉNERGIE

Le bâtiment externat a une très bonne compacité qui lui permet de réduire fortement l'impact des consommations de chauffage. Ceci dans une approche passive : seul l'externat est concerné. La demi-pension ne peut atteindre ce niveau.

La ventilation est de type double flux à haut rendement, permettant 80% de récupération de chaleur et des moteurs à basse consommation pour limiter leur puissance en soufflage et en reprise. Le niveau passif est obtenu en utilisant des profils de mur-rideau de haute performance thermique, avec des triples vitrages. Le

rapport entre les déperditions thermiques et les apports gratuits (apports solaires gratuits, matériels, personnels et élèves) étant celui d'un niveau passif, il n'est plus nécessaire de disposer de système de chauffage dans l'externat : un appoint sur la ventilation double flux est suffisant.

MATÉRIAUX

Sols en linoléum pour l'ensemble des locaux et circulations (hors locaux scientifiques et sanitaires).

Peintures aux résines acryliques à dispersion aqueuse conforme aux directives européennes sur les composés organiques volatiles (COV ; polluants / composants organiques pouvant se trouver sous forme gazeuse dans l'atmosphère) et labellisées NF environnement.

Isolation extérieure avec de la ouate de cellulose par insufflation.

DEMI-PENSION

La restauration est restructurée selon la RT 2012 et la cuisine entièrement réaménagée. Les caractéristiques techniques et le process (cuisine de fabrication, ventilation trop importante pour la cuisson) de la cuisine présentent des caractéristiques qui sont sorties du calcul réglementaire.



LES COLLÈGES EN MEURTHE-ET-MOSELLE

- 66 collèges publics et 14 collèges privés
- 33 534 collégiens en 2018 (28 451 élèves dans le public et 5 083 dans le privé)
- 7,6 M€ de dotations de fonctionnement (6,4 M€ pour le public et 1,2 M€ pour le privé)
- 335 M€ investis par le Département pour le projet Collèges Nouvelles Générations (PCNG)
- 530 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)
- 55 collèges labellisés éco-responsables
- 40 missions de volontaires en service civique dans les collèges publics en 2018-2019
- 5 M€ investis dans le plan numérique



L'AMBITION ÉDUCATIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'éducation est le premier budget d'investissement du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Plus de 140 M€ ont déjà été investis dans le projet Collèges Nouvelles Générations (PCNG).

L'année scolaire 2019-2020 en est une traduction particulièrement significative avec la livraison de six collèges neufs et de 3 collèges profondément rénovés, un plan numérique optimisé et du nouveau tant dans les assiettes que dans le porte-monnaie des familles dès janvier 2020.

Six collèges neufs sont livrés en cette rentrée 2019-2020. Ce sont les collèges George-Chepfer à Villers-les-Nancy (inauguration le 6 septembre), le collège Haut-de-Penoy, qui devient le **collège Simone-de-Beauvoir** (inauguration le samedi 7 septembre à Vandœuvre), le collège de Longlerville, qui devient **collège Victoire-Léodile-Béra** (inauguration le vendredi 13 septembre), le collège René-Gaillard à Bénaménil (inauguration le 28 septembre), le collège de Longuyon (rénovation lourde) et le collège de l'Orne, à Homécourt. Ce dernier sera livré en décembre.

Quelque 11 autres établissements sont en phase projet et des travaux seront lancés prochainement (Bayon, Vézelize, Dombasle-sur-Meurthe...).

Dans ce cadre, 38 M€ ont été engagés en 2019. Le montant global du **projet Collège Nouvelles Générations (PCNG)** est de 350 M€.

Préparer l'avenir, c'est viser l'excellence environnementale dans tous les établissements et réduire drastiquement la consommation d'énergie, avec l'objectif affiché que les établissements soient passifs lorsque c'est possible et sinon à haute qualité environnementale.

Certains collèges, comme celui de Custines, ont obtenu des labels environnementaux. Le collège Jean-Lamour à Nancy est le premier bâtiment passif de la région : il ne coûte pas plus cher à chauffer qu'un pavillon individuel. Enfin, le **collège Artem, dont les travaux commenceront à l'automne 2019, sera le premier collège à énergie positive de Meurthe-et-Moselle**. Pour les collèges fortement restructurés, les économies d'énergie par rapport à l'ancien vont de 60 à 90 %.

Le Département développe également l'approvisionnement local et bio.

À partir de janvier 2020, une nouvelle grille tarifaire entrera en vigueur. Comptant 7 tarifs, elle permettra à 75 % des familles de dépenser moins. Le prix le plus bas, pour les familles aux revenus les plus modestes, passera ainsi de 1 € à 0,50 € le repas. Un repas coûte réellement, en moyenne, 7,60 €. Le tarif le plus élevé est de 5 €.